

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 29 août 2014**

Début : 20h04

Salutations de Bertrand.

Personnes présentes:

- Membres actifs: Bertrand Clerc (Président), Mario Ramalho (Vice-président), Géraldine Ramalho (Secrétaire), Marc Zimmermann (responsable logistique), André Magne (caissier), Emilie Zimmermann, Jean-Pierre Zimmermann, Lucienne Monney, Pascal Monney, Jean-Noël Clerc, Martine Clerc, Sophie Monney, Linda Schneider, Nadia Schneider, Patricia Duc, André Clerc, Pascal Schouwey, Rémy Philiponna, Hubert Clerc, Ronald Gendre, Mélanie Vonlanthen, Luc Berret, Nicolas Schouwey.
- Directeur: Christophe Rody

Excusés:

- Membres actifs: Dominique Sallin,
- Membre du comité : Adrien Brügger (caissier)
- Paroisse, commune
- Invités : Frédéric Zimmermann, Grégory Neuhaus

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal (disponible sur place 30 min avant l'assemblée)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admissions, démissions, congés
7. Nominations statutaires et réélection du comité
8. Divers

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Jean-Noël Clerc et Sophie Monney.

1. Approbation du procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

Bertrand précise qu'au point 7, on enlève la réélection du comité.

Le PV de l'assemblée générale du 28 août 2013 est approuvé par applaudissements. Géraldine est remerciée pour son travail.

2. Comptes annuels

En l'absence du caissier Adrien Brügger, Mario Ramalho, vice-président, lit les comptes.

Bilan au 30 juin 2014 : en actifs CHF 53'203.05

L'exercice est excédentaire de CHF 403.95.

Commentaires d'André Magne :

La vente de fondue, la vente des sapins de Noël et le concert de l'avent ont apporté un bénéfice de 2'812.-.

Concernant les amortissements, tout a été mis à 1.-.

Les vins ont été amortis de la façon suivante : 300.- au concert et 300.- au souper annuel.

Comme charges extraordinaires, nous avons eu l'achat des médailles.

En actifs transitoires, il reste des vieilles factures pour 1'800.- en pertes et profits. Jean-Noël ayant abandonné 1'800.- de salaire pour le monitarat, tout est donc récupéré.

Sur les dernières factures de juin pour les jeunes, tout est presque déjà payé.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont Rémi Philipona et Nicolas Schouwey. La lecture du rapport est faite par Rémi Philipona. Les vérificateurs se sont rencontrés chez le comptable André Magne.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

André Magne est remercié pour l'extraordinaire travail effectué.

4. Rapport du Président

Lecture du président, Bertrand Clerc.

Dans son rapport, Bertrand salue l'engagement des musiciens dans le cadre de nos activités, même s'il est toujours difficile de trouver du monde pour les tâches d'encadrement, notamment de comité. Il relève notamment que les présences aux répétitions n'ont pas été des plus satisfaisantes et demande aux musiciens de s'excuser systématiquement lors d'une absence. Au niveau des jeunes, il constate avec une certaine inquiétude que les nouvelles admissions se sont faites rares depuis 3 ans tandis que le nombre de démissions ne ralentit guère. Il relève aussi que pour qu'une société se

fassse remarquer, elle doit se produire et souhaite que La Lyre soit plus présente autant en termes de prestations publiques. Il remercie le directeur et le comité – dont Mario qui a repris le flambeau de la vice-présidence en plus de son travail de webmaster - pour leur travail. Il relève aussi que l'année à venir sera ponctuée par la fête cantonale à Wünnewil et il compte sur un engagement maximum des membres pour y faire bonne figure.

5. Rapport des directeurs

Lecture du directeur, Christophe Rody.

Christophe salue l'assemblée.

Il remercie tout le monde pour la saison écoulée mais regarde peu derrière lui. Il remercie la commission de musique pour le travail effectué. Il compte sur la présence de tous les musiciens en répétition.

Cette année aura lieu la fête cantonale des musiques. La pièce de concours sera « Flight ». Peu de répétitions supplémentaires seront agendées car si tout le monde est présent le mercredi, cela sera suffisant.

Il souhaite à tout le monde une très belle année.

Bertrand remercie Christophe.

Jean-Noël Clerc prend la parole pour les tambours.

L'ensemble des tambours est toujours formé des musiciens de Corpataux et de Farvagny uniquement. La société de Rossens n'envoie pas encore ses musiciens dans l'ensemble, car ils sont une bonne équipe de jeunes. Il est probable qu'ils rejoignent les autres dans un an.

Ils vont jouer à l'EJHS avec les tambours de Farvagny pour apprendre à se connaître.

L'ensemble était formé de 8 musiciens en début de saison, 6 d'entre eux ont participé au Giron.

Ils feront le concert à Corpataux, à Farvagny et également à Rossens.

Pour la Fête cantonale, ils s'inscriront avec Corpataux pour cette année.

Ils ont participé aux deux derniers girones avec Farvagny car Jean-Noël et Marc n'ont pas été très assidus aux répétitions.

A la fin de la saison ils se sépareront du moniteur.

Rapport du directeur des tambours (en annexe).

6. Admission, démissions, congés

Admissions membres actifs : Léo Tinguely, Angélique Kolly-Monney

Admission au comité : Angélique Kolly-Monney

Demandes de congé membres actifs : -

Démission membres actifs : Michel Schouwey

Démissions au comité : -

Démission de la commission de musique : -

Retours de congé : Sophie Monney et Rémy Philipona.

7. Nominations statutaires et réélection du comité

Pour la Commission de visite aux malades:

Lucienne Monney et Mélanie Vonlanthen restent à la commission.

Les vérificateurs des comptes sont:

Rémi Philipona qui sera vérificateur pour la 2^{ème} fois, Hubert Clerc qui était suppléant le sera pour la 1^{ère} fois, Pascal Schouwey devient suppléant.

Comité :

Adrien Brügger, caissier de la société réfléchit à la suite à donner à son engagement au sein du comité. Il est peu présent au comité ainsi qu'aux répétitions.

Angélique Kolly-Monney accepte de prendre sa place au sein du comité. Elle est élue à l'unanimité.

8. Divers

Souper de soutien 2014:

La salle de la Tuffière étant très réservée pour les mois d'octobre et novembre, nous décidons de reporter le souper au printemps.

Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation.

- Pour information, nous avons recommencé à zéro le tournus et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre se sont occupés du souper de soutien 2012.
- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.
- Pour 2014 (reporté au printemps 2015): Jean-Pierre Zimmermann, Marc Zimmermann, Emilie Zimmermann, Christophe Rody, Michel Vonlanthen, Martine Clerc. Responsable de l'organisation: Martine.
- Pour 2015 sont tirés au sort : Géraldine Ramalho, Hubert Clerc, Lucienne Monney, Dominique Sallin, Pascal Monney, Adrien Brugger (Pascal Schouwey)

Uniformes :

Les uniformes de la société sont dépareillés. Il manque des vestes, des casquettes, etc... chez certains musiciens. Bertrand demande à l'Assemblée s'ils sont d'accord de procéder à une « mise-à-jour » des uniformes. L'Assemblée approuvé à l'unanimité.

Délégations :

Mario prend la parole. Il y aura une nouveauté, toutes les délégations ont été planifiées pour l'année. Les personnes reçoivent la liste sur papier. Bertrand précise que les gens qui ne peuvent se rendre à une délégation doivent trouver eux-mêmes un remplaçant.

Assemblée EJHS :

Elle aura lieu le 8 septembre dans notre local de répétitions. Marc s'occupera de la logistique du local. Marc a besoin de 3 ou 4 personnes pour l'aider à débarasser et nettoyer le local. André Magne, Emilie, Lucienne et Jean-Pierre Zimmermann se proposent pour nettoyer le local le lendemain de l'assemblée de 8h à 12h.

Commission de musique :

Celle-ci est priée de prendre garde au rangement des partitions.

10^{ème} anniversaire de L'EJHS :

Il aura lieu le 25 octobre à Farvagny. Chaque société mère est priée de jouer 30 minutes durant cette fête. Bertrand demande si les musiciens veulent y participer. Christophe Rody fait remarquer à la société que c'est au milieu des vacances. Lucienne, Patricia, Rémi et Nicolas annoncent qu'ils seront absents. Hubert pense que l'on doit y aller et qu'on pourrait y jouer des marches. Christophe veut que l'on prépare un programme si nous nous y rendons. Bertrand propose de faire un sondage en ligne à partir de lundi pour que les musiciens confirment leur présence. Une réponse sera ensuite donnée à l'EJHS.

Fête cantonale : 14-17 mai 2015

Le concours de marche n'est pas obligatoire, mais le comité émet un préavis favorable. Les musiciens sont d'accord d'y participer. Concernant le concert à la halle des fêtes, Christophe Rody est d'avis qu'il y aura beaucoup de bruit et que cela ne sonnera pas bien pour une petite harmonie telle que la nôtre. Les musiciens sont d'avis de ne pas jouer à la cantine. La société décide également de participer au cortège.

Pascal Monney propose de défiler avec Le Pâquier. Christophe Rody répond qu'ils le feront déjà avec Echarlens.

Fête fédérale 2016 à Montreux :

Montreux est proche de Corpataux. Nous pourrions nous y rendre en car. Sans qu'il soit précédé d'un vote formel, l'avis général de la société est favorable. Il faut anticiper car la carte des fêtes est chère.

Jean-Noël Clerc est remercié pour son travail au sein du comité. Mario Ramalho lui remet un carton de vin.

En 2015, Pascal Monney sera nommé vétéran fédéral.

Mario a inscrit les dates des répétitions sur le site et distribue les plans imprimés.

Emilie demande si le plan de nettoyage toujours d'actualité. Le comité lui répond par l'affirmative.

Ronald, qui est responsable des vétérans, regrette que personne ne participe aux événements organisés pour eux. Il souhaiterait qu'ils fassent un effort pour cette année.

Emilie demande comment faire si on ne trouve personne pour nous remplacer lorsque l'on doit se rendre en délégation pour la société. Il lui est répondu qu'en cas de problème, il faut informer Mario.

Jean-Noël annonce que RG est d'accord de sponsoriser la société pour la cantonale.

Patricia demande si un cadet va rentrer dans la société ? La réponse du comité est négative, mais on va consulter Julian.

Pascal Schouwey demande ce qui va être fait pour chercher nouveaux jeunes ? Il lui est répondu que la commission de l'école de musique s'en chargera à la rentrée.

La verrée est offerte par la société.

L'Assemblée est levée à 21h12.